

**Editorial**

Ce visa a pour intention d'informer les citoyens du système criminel brièvement entrevu lors du deuxième volet du procès Elf. Ce procès n'a révélé que la face immergée d'un iceberg où la corruption, les rétrocommissions, l'enrichissement de hauts dirigeants et le financement de partis politiques français comme celui de dictateurs africains ont des répercussions véritablement criminelles sur des populations du tiers monde.

Pourquoi s'intéresser de nouveau à l'affaire Elf alors que tant de journaux s'en sont déjà fait l'écho ?

**Parce que tout n'a pas été exposé et jugé...**

Il est vrai que le deuxième volet du procès Elf a permis de porter à la connaissance du grand public ce que beaucoup faisait semblant ne pas savoir : le financement de partis politiques français de droite comme de gauche, ainsi que l'enrichissement personnel indécent d'intermédiaires et de hauts responsables d'Elf :

*2 milliards de francs détournés en partie pour le plus grand profit de : Loïk Le Floch-Prigent, PDG d'Elf-Aquitaine entre 1989 et 1993 ; André Tarallo, ancien directeur des Hydrocarbures du groupe pétrolier, le "Monsieur Afrique" d'Elf ; Alfred Sirven, ancien directeur des Affaires générales d'Elf, et bien d'autres ; en tout, 37 prévenus ont été poursuivis (hauts dirigeants, intermédiaires, proches...).*

Mais il reste de sérieuses et légitimes questions sans véritables réponses : **D'où vient réellement l'argent détourné, dans quelle logique s'inscrivent ces forfaitures, sur quel système reposent de tels trafics, comment de tels montants ont pu être dérobés en restant si longtemps ignorés...** ? Le contour des véritables enjeux s'est esquissé au fil de quelques auditions, pour ne laisser finalement la place qu'à de commodes accusations d'enrichissement personnel...

Cependant, le grand public a le droit de disposer d'une information exempte de complaisance. Il est vital pour la crédibilité de la démocratie française, et surtout pour la vie de populations africaines, de révéler dans quel système criminel l'affaire Elf évolue :

**Pour mieux comprendre les enjeux et le système qui les sert commençons par planter le décor :  
Les origines d'Elf**

Elf est une société créée en partie pour prolonger l'emprise coloniale de la France sur certaines de ses ex-colonies. Ce **néocolonialisme**, né de la volonté du Général de Gaulle, a été mis en place par son bras droit Foccart. Il avait pour buts, entre autres, de permettre à la France l'accès à des matières premières hautement stratégiques (pétrole,



*André Tarallo    Loïk Le Floch-Prigent    Alfred Sirven*

uranium...) et d'assurer le financement occulte du parti gaulliste. Ainsi, s'appuyant sur un dispositif mêlant une cohorte d'intervenants (entreprises d'État ou privées, services secrets, intermédiaires, groupes de mercenaires, politiques, marionnettes africaines et leurs régimes criminels...), la spoliation des matières premières des pays africains a continué malgré les indépendances.

**En France on n'a pas de pétrole mais on a des idées méprisables !!!**

Loïk Le Floch-Prigent, PDG d'Elf-Aquitaine entre 1989 et 1993, le révèle et le confirme dans sa confession, preuve s'il en fallait encore une...

*" En 1962, [Pierre Guillaumat, fondateur du SDECE<sup>1</sup>, ancêtre de la DGSE<sup>2</sup>] convainc [le général de Gaulle] de mettre en place une structure parallèle autour de "vrais" techniciens du pétrole. [En créant Elf, à côté de Total], les gaullistes voulaient un véritable bras séculier d'État, en particulier en Afrique, [...] M. Guillaumat<sup>3</sup> [PDG d'Elf de 1965 à 1977] [...] truffe Elf d'anciens des services [de renseignement], et il ne se passe rien dans les pays pétroliers, en particulier en Afrique, dont l'origine ne soit pas Elf. Foccart y installe ses anciens [...]. C'est [...] devenu une habitude, une sorte de loi non-écrite, qu'Elf soit une agence de renseignement, avec un certain nombre de véritables spécialistes qui sont en prise directe avec les services. Guillaumat a mis en place l'organisation, les présidents qui suivent en perdent le contrôle [...]. Les réseaux prolifèrent<sup>4</sup> "*

<sup>1</sup> Service de Documentation Extérieur et de Contre-Espionnage

<sup>2</sup> Direction Générale de la Sécurité Extérieure

<sup>3</sup> " Pierre Guillaumat a mesuré l'importance stratégique du pétrole dans la guerre et l'indépendance de la France et s'est toujours souvenu de la phrase du Tigre [Clémenceau] : " Une goutte de pétrole vaut une goutte de sang " . (Assemblée nationale, RAPPORT D'INFORMATION sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental, Interview de Pierre Péan).

<sup>4</sup> Loïk LE FLOCH-PRIGENT, manuscrit de 10 pages rédigé peu avant son incarcération le 5 juillet 1996, publié par *L'Express* du 12/12/1996.

## ***D'un réseau Foccart structuré et régi par la raison d'État vers une multitude de réseaux guidés par leurs propres aspirations :***

Suite au limogeage de Foccart par Giscard, une stratégie de raison d'État contrôlée depuis la présidence de la République a laissé la place à une juxtaposition de réseaux largement autonomes (avec toutefois une prédominance du tandem néogaulliste Chirac-Pasqua, d'abord uni puis conflictuel). Ces réseaux, guidés par leurs propres aspirations, ont multiplié les dérives. Le procès du deuxième volet de l'affaire Elf est le jugement d'une de ces dérives, l'enrichissement délictueux d'une quantité de personnes plus ou moins liées à Elf.

### ***L'argent : le nerf de la guerre ! Dans ce deuxième volet de l'affaire Elf on ne croit pas si bien dire...***

Les médias ont inlassablement répété que l'argent détourné, objet du procès, était celui d'Elf. **En fait, les véritables victimes sont les populations des pays producteurs de pétrole.** Ainsi, le but de cette désinformation est de perpétuer dans l'esprit du public l'occultation des véritables victimes de ces vols, qui sont principalement les populations propriétaires de cet or noir.

En effet, les revenus d'Elf sont en grande partie tirés de la vente du pétrole qui provient du forage des sous-sols marins ou terrestres de pays comme le Congo-Brazzaville, le Gabon ou l'Angola. Dans ces pays, **Elf a engrangé des marges occultes** considérables en appliquant de véritables fraudes mafieuses (sous évaluations des redevances à verser aux pays producteurs, surfacturation<sup>5</sup> des services et des investissements, faux calculs de prix et de quantités de barils de pétrole, ventes de cargaisons non déclarées, duperie sur le préfinancement des productions futures...). L'ampleur des sommes détournées provenant de ces marges faramineuses laisse peu de doute quant à l'origine illicite des profits réalisés.

### ***De sanguinaires dictateurs bien complaisants envers la France...***

C'est grâce à la complicité de dictateurs sanguinaires, membres de ce système, que les pillages des matières premières africaines perdurent au plus grand profit de sociétés comme Elf. Ces pétrodictateurs, bien souvent installés par et à la solde de la France, sont de véritables marionnettes assoiffées de pouvoir et d'argent, au détriment de leurs populations. Par le biais de commissions proportionnées aux profits réalisés, Elf a permis à ces dictateurs de s'établir dans la durée, de s'armer, de mener des guerres civiles. Elle a ainsi contribué, en connaissance de cause, à des massacres de populations civiles. Le

5 Cf. l'audience du 26 mars, au sixième jour du procès : En 1991, une partie des fonds a permis de soudoyer des responsables du Congo-Brazzaville afin de bloquer un audit qui pouvait mettre au jour la surfacturation d'Elf au détriment de sa filiale congolaise. Un audit réalisé par le cabinet Arthur Andersen à la demande du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. "C'était dans l'intérêt de la société. Il est évident que si Arthur Andersen montrait qu'Elf surfacturait depuis des années au Congo ses contrats, cela pouvait avoir de graves répercussions". Alfred Sirven, concepteur de cette opération, a laissé entendre que l'auditeur d'Elf, Pierre Fa, n'avait pas seulement "arrosé" au Congo.

concours d'Elf à ces abjections va bien au-delà de l'aspect financier, comme le dévoile Christine Deviers- Joncour<sup>6</sup> :

*Christine Deviers-Joncour entrant dans le bureau d'Alfred Sirven le surprend "donnant des ordres au téléphone comme un véritable chef de guerre : il faut garder des réserves, surprendre à tel endroit, attaquer à tel autre..." "Je me suis aussitôt précipitée au Quai d'Orsay et j'ai mis Roland en garde : 'Fred est en train de monter un coup d'État au Congo...' [...] mais Roland a pris cela à la rigolade. 'Ne t'en occupe pas', m'a-t-il dit. J'ai alors compris qu'il était parfaitement au courant, et que Sirven agissait avec son plein accord, si ce n'est à son initiative"<sup>7</sup>.*

### ***Elf s'est ingérée dans les guerres civiles du Congo Brazzaville et de l'Angola en finançant les belligérants, entraînant ainsi la mort de dizaines de milliers d'hommes et de femmes supplémentaires....***

Entre décembre 1998 et décembre 1999, le dictateur Denis Sassou Nguesso, déchu et revenu au pouvoir par la force des armes, déchaîne ses milices contre des civils ethniquement ciblés, au sud de Brazzaville et du pays. Ces agressions ont fait au moins autant de victimes que, durant la même période, **les conflits au Kosovo, au Timor-Est et en Tchétchénie réunis** : Probablement 100 000 morts (peut être davantage), quantité de villages rasés, le viol systématique de "plusieurs dizaines de milliers de femmes" selon l'ONU.

En Angola, alors ravagé par une meurtrière guerre civile, le groupe a financé le régime en place du président José Eduardo Dos Santos et l'opposition armée de Jonas Savimbi. Versées aux dirigeants de certains pays mais aussi à leurs proches, voire parfois, comme en Angola, à leurs oppositions armées, les commissions ont changé de dimension sous le règne de Le Floch-Prigent, passant de 300 millions de francs par an en moyenne à près de 800 millions en 1991.<sup>8</sup>

Dans un pays en guerre, **il est criminel de financer des camps opposés** car cela conduit inévitablement au prolongement du conflit et à la multiplication du nombre de morts.

### ***Pourquoi nos élites politiques ont-elles laissé faire ces ignominies ?***

Les révélations lors du procès ont également permis de comprendre que **le silence des hommes politiques français sur ces agissements était acheté.** Il aurait été plus qu'intéressant de connaître les bénéficiaires politiques de ces largesses financières mais le président du tribunal, M. Desplan, a considéré **qu'il n'était nul besoin d'en savoir plus.** Quand Loïk Le Floch-Prigent a demandé pour la deuxième fois si le tribunal souhaitait qu'il donne les noms des bénéficiaires politiques, M. Desplan a déclaré : "Il n'appartient pas au tribunal de reprendre ces débats. Il ne pourrait faire la part des choses..." La juge Éva Joly, qui a

6 Christine Deviers- Joncour a été inculpée dans le premier volet de l'affaire Elf, elle était salariée d'Elf et l'amante de Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères.

7 F.X. Verschave, Noir silence, Les arènes, 2000, p. 51-52.

8 audience du 19 mars, troisième jour de procès, Affaire Elf deuxième volet, avec de Loïk Le Floch-Prigent (site internet, Archives www.nouvelobs.com)

instruit l'affaire Elf pendant 8 ans, indique que lors de la perquisition de la tour Elf à la Défense, des éléments compromettants (**rapports sur des assassinats mystérieux en Afrique, traces de financement occulte, etc.**) ont été trouvés et remis au procureur de Nanterre **mais n'ont fait l'objet d'aucune information judiciaire**<sup>9</sup>...

### ***Totalement Elf ?***

Rien ne prouve que l'absorption de Total par Elf changera les choses en profondeur. En effet, des citoyens birmanes ont été victimes d'exactions commises au cours de la construction du gazoduc de Yadana en Birmanie par les compagnies pétrolières Unocal et **Total**. Travail forcé, déplacement de populations, tortures, viols, extorsions de fonds, exécutions extrajudiciaires sont les principales accusations de violations des droits de l'Homme portées par les victimes contre les compagnies pétrolières opérant dans la région, dont **Total**<sup>10</sup>, ou contre les troupes de la dictature militaire birmane impliquées dans la construction et la surveillance du gazoduc.

### ***La corruption, l'impunité au plus haut niveau et ses conséquences criminelles : une fatalité ?***

Nous avons vu qu'un groupe de dimension internationale, levier d'une politique française de prédation néocoloniale, a contribué à ce **qu'aujourd'hui encore des populations de pays pétroliers soient meurtries et spoliées de leurs richesses**. Nous avons vu que cela est toujours d'actualité : beaucoup d'autres coupables sont libres de continuer à agir et bénéficient d'une réelle impunité. De plus, certains faits criminels avérés échappent volontairement à la justice, renforçant ainsi le sentiment d'impunité chez leurs auteurs.

Devons-nous pour autant céder à la fatalité, comme certains le suggèrent sous prétexte que la corruption et ses conséquences ont toujours existé chez nos élites ?

**Non, car il ne s'agit pas d'une fatalité** mais de la volonté de certains de se mettre au-dessus des lois pour leur plus grand profit et pour le plus grand malheur de populations étrangères.

**Non, car la criminalité financière atteint aujourd'hui une dimension sans commune mesure** avec le passé, fragilisant notre démocratie en bafouant ses valeurs les plus élémentaires et en la privant de contributions fiscales indispensables à sa pérennité.

**Des solutions existent**, mais il faut avant tout une prise de conscience des citoyens (vous !!!) pour que cela change !

### **Survie milite activement en vous informant et en menant des actions concrètes :**

- Lobbying auprès des décideurs économiques et politiques : Campagnes, Pétitions, Manifestations,
- Travail en lien étroit avec de nombreuses ONG et associations de défense des droits de l'Homme.
- Sensibilisation des citoyens par la parution de nombreux ouvrages ("La Françafrique", "Noir Silence", les "Dossiers Noirs"...)
- Organisation d'événements grand public, Conférences, Tables de presse...

#### **Le site de Survie :**

<http://www.survie-france.org>



### **Pour combattre le néocolonialisme en Afrique...**

enquête, **décode**, informe, **dénonce**, publie sur les pratiques de l'Etat français et des réseaux françafricains.

☞ **mène campagne** pour **en finir** avec

les pratiques mafieuses en Afrique comme en France, le soutien aux dictatures et aux multinationales sans scrupules,

☞ pour **tirer les leçons** et **garder la mémoire** des **génocides**

☞ **se mobilise** pour **bouleverser**

la politique française de coopération et d'aide publique au développement

☞ **travaille à préciser** le projet des **Rapports Nord / Sud équitables**

*SURVIE* n'a qu'une source de **financement** et d'**action militante**: **VOUS !**

**Ne donnez pas carte blanche à la Françafrique ! Venez grossir les rangs de *SURVIE-pif***

**J'adhère à *SURVIE* :** ☐ cotisation: 52 euros, soit 1 euro par semaine

☐ revenus modestes: 15 euros ☐ cotisation symbolique: 8 euros

**NOM :** ..... **Adresse-Mail:** .....

**ADRESSE :** .....

**J'ai eu cette feuille à l'occasion de :** .....

**Rejoignez *SURVIE***

*SURVIE-France*  
210, rue Saint-Martin 75003 Paris  
Tél. : 01 44 61 03 25  
\*\*\*\*

*SURVIE-Paris-Ile de France*  
Tél. : 01 44 92 01 17  
e-mail : [survie.pif@free.fr](mailto:survie.pif@free.fr)

<sup>9</sup> Éva Joly, Est-ce dans ce monde là que nous voulons vivre ? Les arènes, page 90.

<sup>10</sup> Assemblée nationale, RAPPORT D'INFORMATION sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental.